

NOM :

PRENOM :

Date de naissance:

Adresse :

☎ Téléphone Portable Mère :

☎ Téléphone Portable Père :

Adresse e-mail (en majuscules) :

Personne à prévenir en cas d'urgence pendant les heures d'entraînement

(Nom et n° Tél) :

Lien de parenté :

Certificat médical

Date :

Ou pour les renouvellements questionnaire santé + attestation
date de certificat médical initial :

Allergies ou problèmes de santé : si oui lesquels :

Activité (s) souhaitée (s) :

Tarifs

Bébé Gym : jeudi 16h40

150 €

Bébé Gym : jeudi 17h30

150 €

Bébé Gym : mercredi matin 9h00

150 €

Ecole de Gym : lundi : 16h30 à 18 h

170 €

Gym en herbe : lundi et ou vendredi à confirmer

180 €

Gym compétitions : lundi 18 à 20 h et vendredi 17 h 30 à 20 h

210 €

Gym compétitions double affiliation (Ufolep, FFG)

250 €

Trampoline loisir : lundi ou vendredi : 18 h à 20 h

170 €

Trampoline compétition : lundi et vendredi 18 h à 20 h

210 €

Zumba kids : mercredi 18 h à 18 h 45

140 €

Zumba adultes : mercredi 19 h à 20 h et vendredi 19 h à 20 h

A l'année

155 €

A la séance

séance 5 € +15 € adhésion

Réductions :

25 € sur le montant global pour 2 enfants de la même famille (frère/sœur/mère)

30 € sur le montant global pour 3 enfants de la même famille (frère/sœur/mère)

40 € sur le montant global pour 2 activités pratiquées par la même personne

Majorations :

5 € sur chaque cotisation pour les hors communes (hors zumba)

Divers : pour les compétitions : justaucorps du club + chouchou **obligatoires** : tarif environ 75 € neuf selon taille ou d'occasion si disponibilité + photo d'identité à fournir lors de l'inscription.

Attestation CE

envoyée le :

Tarifs stages vacances uniquement pour les compétitions selon disponibilité des entraîneurs

Pour chaque période de vacances : 3 € pour un entraînement, 5 € pour 2, 8 € pour 3 et 10 € pour 4

Conditions de remboursement de la cotisation :

Après les 2 cours d'essai (pour les nouveaux adhérents) et au-delà du 30 septembre, la cotisation reste due pour l'année entière.

Elle pourra être remboursée au prorata, sur décision du bureau, uniquement dans les cas suivants : déménagements, graves blessures.

Informations :

Lors des entraînements, par mesure de sécurité, les enfants ne doivent pas porter de bijoux, piercing et doivent avoir les cheveux attachés.

Le Club décline toute responsabilité en cas de perte, vol, oubli d'objets personnels.

Pour le bon déroulement des entraînements, la présence des parents dans le gymnase n'est pas souhaitée (sauf pour l'activité Bébé Gym).

PRESENCE OBLIGATOIRE AUX COMPETITIONS (si absence sur blessures, fournir un certificat médical impérativement)

Seuls les dossiers complets seront acceptés (fiche inscription, certificat, cotisation) ; aucun enfant ne sera autorisé à s'entraîner sans avoir fourni le certificat médical ou questionnaire de santé et attestation.

Je, soussigné(e) M, Mme (nom, prénom) :

Déclare sur l'honneur :

Avoir le plein exercice de la puissance paternelle, maternelle, ou exercer la tutelle, ou être investi du droit de garde, sur le mineur ci-dessus désigné.

- autorise mon enfant à participer à tout déplacement prévu par l'association, tant dans le cadre des compétitions que celui des loisirs
- autorise en cas d'accident, le responsable présent à prendre toutes mesures utiles en la circonstance (appel d'un médecin, transport dans un établissement hospitalier...)
- avoir reçu une copie du règlement intérieur
- autorise le club à utiliser les images et prises de vue vidéo, à faire figurer les photos d'équipes de l'ASPM "Gymnastique-Trampo" dans les pages du site internet de l'association aspmgymtrampo.fr et dans les parutions de différents journaux.
L'association ne sera pas responsable des photos publiées personnellement sur d'autres sites.
- Avoir pris connaissance du contrat d'assurances souscrit par la section Gymnastique de l'A.S.P.M., auprès de la MUTUELLE DES SPORTIFS sous le N° 420 A 000055.
- Avoir été informé de la possibilité de souscription de garanties complémentaires facultatives auprès de la MUTUELLE DES SPORTIFS.

POUR LES LICENCIES (compétitions uniquement)

- Avoir reçu un exemplaire de la notice " Devoir de Conseil et d'Information en matière d'Assurances " de l'UFOLEP et ou de la FFG pour les assurances souscrites auprès de la Mutuelle accident.
- Avoir été informé de l'intérêt de souscrire des garanties facultatives complémentaires.

POUR LA ZUMBA

- J'ai pris connaissance que la Zumba Fitness est déconseillée pour les personnes ayant des problèmes cardiaques, articulaires.

A Le Pian Médoc, le

(signature des parents ou du tuteur)

Ou de la personne majeure pour la zumba